

**(a) Status of Export Controls
Investigations for 1991**

The streamlining of export controls enabled enforcement officials to focus resources on high risk shipments. In addition, greater efforts were made to explain regulations to exporters. As a result, voluntary compliance improved and the number of detentions decreased. Revenue Canada (Customs and Excise) issued 134 warning letters and made 364 detentions. Goods were seized in 21 cases. The RCMP opened 94 new files, initiated 64 investigations, and provided assistance in 54 cases to foreign and other Canadian enforcement agencies, and a total of 6 charges were laid.

**(b) Status of Import Controls
Investigations for 1991**

Following a preliminary review by the Export and Import Permits Bureau (EIPB) of 200 cases, 80 warning letters were issued; 75 cases were closed; 20 cases were referred to Revenue Canada (Customs and Excise) and 25 to the RCMP for further investigations. In addition, the RCMP opened 69 new files on suspected violations; initiated 44 investigations; provided assistance in 16 cases to foreign and other Canadian enforcement agencies and laid five charges.

Of the cases referred to the RCMP and Revenue Canada no charges were laid but five cases are still under investigations and 40 cases were closed due to insufficient evidence.

**(a) État des enquêtes aux fins du contrôle
des exportations pour 1991**

La rationalisation des contrôles à l'exportation a permis aux responsables de l'application de la Loi de concentrer les ressources sur les expéditions à risque élevé. En outre, des efforts plus importants ont été faits pour expliquer les règlements aux exportateurs. Comme résultat, le respect volontaire de la réglementation s'est amélioré et le nombre des détentions a diminué. Revenu Canada (Douanes et Accise) a émis 134 lettres d'avertissement et procédé à 364 détentions. Des marchandises ont été saisies dans 21 cas. La GRC a ouvert 94 dossiers et engagé 64 enquêtes. Il y a eu 54 cas d'assistance d'organismes canadiens et étrangers chargés de l'application de la Loi, et un total de 6 accusations ont été portées.

**(b) État des enquêtes aux fins du contrôle des
importations pour 1991**

Après un examen préliminaire de 200 cas réalisé par la Direction générale des licences d'exportation et d'importation, 80 lettres d'avertissement ont été envoyées, 75 dossiers fermés, 20 cas signalés à Revenu Canada (Douanes et Accise) et 25 cas renvoyés à la GRC pour enquête. En outre, la GRC a ouvert 69 nouveaux dossiers pour violation présumée, entrepris 44 enquêtes, fourni de l'aide à des forces policières étrangères et canadiennes relativement à 16 cas et porté cinq accusations.

Sur les cas renvoyés à la GRC et à Revenu Canada, aucune accusation n'a été portée, mais cinq cas demeurent à l'examen et 40 dossiers ont été fermés faute de preuves.